MINISTERE DE L'EDUCATION,DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

Direction générale de la formation,
de la promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Direction d'administration de
l'enseignement de promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Service de l'enseignement
de promotion sociale

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

29.09.95

MONSIEUR JACQUES LEFERE
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref.: JF../ 2327006 / Dossier pédagogique 50774

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1

Unité de formation : FORMATION CONTINUEE POUR ENSEIGNANTS : EXPLOITATION DES RESSOURCES SUR INTERNET (CONVENTION)
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT
Code Référence : 756198U36X1

Etablissement : COURS COMMERC ET INDUST DE LA VILLE DE WAVRE
---------- RUE DU CHEMIN DE FER,18
1300 WAVRE

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration f.f.

G. Schmit.

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Melle Schets (02/238.86.54) ou Mr Fortemps(02/238.87.24) ou Mr Dejardin(02/238.87.24)

50774 h

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1.

DOCUMENT 8 BIS - DOSSIER PEDAGOGIQUE - UNITE DE FORMATION

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique/réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

1. *La présente proposition émane du :*
   * *Pouvoir organisateur: Ville de Wavre*

Dénomination: Cours Commerciaux et Industriels de la Ville de Wavre

Adresse complète: rue du Chemin de Fer, 18 1300 Wavre

n° matricule : 2.327.006
n° de téléphone : 010/22.20.26

Date et signature du représentant du PO subventionné

le 10 mai 1995

Le Bourgmestre

Ch. AUBECQ

ADM. COMMUNALE DE WAVRE - BRABANT -

2. *Transmis en date du ..... par le réseau*

3. *Intitulé de l'unité de formation :*

Code:	756^98 V 36 X^

FORMATION CONTINUEE POUR ENSEIGNANTS:
EXPLOITATION DES RESSOURCES SUR INTERNET (Convention)

4. *Finalités de l'unité de formation:* *repris en annexe n°1 de 1 page*

5. *Capacités préalables requises:* *repris en annexe n°2 de 1 page*

6. *Classement de l'unité de formation:*

   * ***Catégorie de l'enseignement supérieur de type court:*** ~~***Technique***~~ Pédagogique

7. *Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement :* *repris en annexe n° 3 de 1 page*

8. *Programme du cours :* *repris en annexe n° 4 de 1 page*

9. *Fixation des capacités terminales :* *repris en annexe n° 5 de 1 page*

10. *Chargé de cours :* *repris en annexe n° 6 de 1 page*

1995

11. Horaire de l'unité de formation:

Code de l'unité de formation:	751^ 98 U 36 X^

Horaire minimum

1. Dénomination du cours	Classement du cours	Code U	Nombre de périodes
Exploitation des ressources sur INTERNET (laboratoire)	CT	S	80
Total des périodes			80

✓

---

12. Réservé au service d'Inspection

a. Observation(s) du (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)]:

VOIR ANNEXE.
LE 24.08.95
E.LAMOTTE

AVIS FAVORABLE
LE 14-09-95
E.LAMOTTE

b. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique:

ACCORD PROVISOIRE - ~~REFUS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière:

OBSERVATIONS RENCONTREES

Date : 20 SEP. 1995

Signature :

J. Meunier
Administrateur Pédagogique

ANNEXE 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

FORMATION CONTINUEE POUR ENSEIGNANTS:
EXPLOITATION DES RESSOURCES SUR INTERNET (Convention)

Finalités générales de l'unité de formation

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit

1.concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;

2.répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels

3.contribuer à responsabiliser les personnes dans leur apprentissage.

Finalités particulières de l'unité de formation

Acquérir les savoirs et savoir-faire en matière d'exploitation des autoroutes de l'information permettant à l'étudiant de s'exercer aux moyens de télécommunication "grand public" par le biais de l'outil informatique.

10 MAI 1999

ANNEXE 2

CAPACITES PREALABLES REQUISES DE L'UNITE DE FORMATION

Devant un PC disposant d'un modem, l'étudiant montrera sa maîtrise des compétences suivantes:
- définir les paramètres de connexion au réseau pour lequel il dispose d'une identification;
- se connecter sur un service;
- effectuer une session;
- récupérer un fichier;
- relever sa boîte aux lettres.

Le degré de maîtrise sera atteint si l'étudiant prouve sa compréhension des concepts de télécommunication et serveurs qu'il utilise;

Titres pouvant en tenir lieu:

Attestation de réussite de l'unité de formation :

Formation continuée des enseignants: navigation sur INTERNET (convention)

10 MAI 1995

ANNEXE 3

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU DE REGROUPEMENT

Groupe de maximum 20 étudiants et deux étudiants par poste de travail.

10 MAI 1995

ANNEXE 4

PROGRAMME DES COURS

Exploitation des ressources sur INTERNET (laboratoire)

Face à un système informatique comportant un modem installé l'étudiant sera capable de

1°/ choisir dans la gamme des outils existants la technique la mieux appropriée et la plus économique pour récupérer d' un serveur de réseau les informations sélectionnées,

2°/ exploiter la documentation existante permettant de retrouver l'information de manière efficiente ("Desk research"),

3°/ organiser la session ON LINE et/ou OFF LINE,

4°/ dépouiller des fichiers télédéchargés (conversions de formats, décompression),

5°/ minimiser les volumes de stockage,

6°/ répondre à un message de la manière la plus appropriée.

10 MAI 1995

ANNEXE 5

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Exploitation des ressources sur INTERNET (laboratoire)

Devant un PC disposant d'un modem, l'étudiant sera capable de rechercher des informations sur un sujet qu'il définira préalablement, en maîtrisant les compétences suivantes:
- définir les paramètres de connexion au réseau pour lequel il dispose d'une identification;
- se connecter sur un service;
- effectuer une session de recherche de l'information souhaitée;
- récupérer l'information sélectionnée et convertir le fichier pour son exploitation,
- utiliser la messagerie.

Le degré de maîtrise sera atteint si l'étudiant prouve les compétences suivantes:
- souci de minimaliser les volumes de stockage,
- souci de l'efficience,
- adaptabilité à l'environnement.

10 MAI 1995

ANNEXE (dossier pédagogique).

Etablissement :

COURS COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS DE LA VILLE DE WAVRE.

rue du Chemin de Fer, 18
1300 WAVRE.

2.327.006

Unité de formation : *Code : 75.61.98.U36X1*

FORMATION CONTINUEE POUR ENSEIGNANTS :
EXPLOITATION DES RESSOURCES SUR INTERNET
(Convention).

Remarque générale :

Les annexes doivent porter la date du document 8bis correspondant. (A.E.C.F. du 18.11.91 relatif aux dossiers pédagogiques des sections et unités de formation de l'enseignement de promotion sociale de régime 1 tel que modifié par l'A.G.C.F. du 26.04.94).

INTITULE DE LA FORMATION

A adapter:

INFORMATIQUE - FORMATION CONTINUEE POUR ENSEIGNANTS :
EXPLOITATION DES RESSOURCES SUR INTERNET
(Convention).

DENOMINATION DES COURS

Limiter l'intitulé de cours à « Laboratoire d'informatique »

PROGRAMME

Pour être en harmonie avec l'intitulé, le programme doit stipuler que les capacités sont acquises par le biais de la télécommunication, en particulier par le réseau Internet et sur base de recherches dans le domaine de l'enseignement et de la formation.
En conséquence, remplacer celui relatif au G.B.D. par ← ?

PROFIL DU CHARGE DE COURS

Seul le profil de l'expert est à décrire.
L'enseignant répond à la législation en matière de titres.
A modifier en conséquence

Vedrin, le 24 août 1995.

E. LAMOTTE

COMMUNAUTE FRANCAISE

Seraing, le 15 juin 1995

Conseil Supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale

Présidence: Jean LOOSVELDT
rue Curie 12 - 4100 SERAING
Tél.: Bureau: 041/307.285
Fax.: Bureau: 041/307.289
Tél.: Privé: 041/36.99.06

CPEONS
Monsieur G. VLAEMINCK
Administrateur délégué
rue des Halles 13
1000 BRUXELLES

V. Réf.:

N. Réf.: C.SUP 559-560/JL/BM

Monsieur l'Administrateur délégué,

Objet: ***Conseil supérieur de l'Enseignement de promotion sociale***
Classement des unités de formation:
- UF Formation continuée pour enseignants - Navigation sur Internet (Convention)
- UF Formation continuée pour enseignants - Exploitation des ressources sur Internet (Convention)
Cours Commerciaux et Industriels de la Ville de Wavre - Matricule 2.327.006

Je vous informe que le Conseil supérieur classe dans l'enseignement supérieur pédagogique de type court et de promotion sociale les unités de formations reprises sous rubrique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Coordonnateur, en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Président,

J. LOOSVELDT

Copie adressée:
- à Monsieur le Ministre ayant l'Enseignement de promotion sociale dans ses attributions
- à Monsieur le Directeur d'administration de l'Enseignement de promotion sociale
- à Monsieur l'Administrateur pédagogique de l'Enseignement de promotion sociale
- au Secrétariat permanent de l'Enseignement de promotion sociale
- aux organisations représentatives des pouvoirs organisateurs de l'Enseignement de promotion sociale subventionnés par la Communauté française
- au Coordonnateur de l'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française
- à la Direction de l'établissement